



Quatre associations de professeurs et sociétés savantes demandent une réforme du bac plus ambitieuse pour l'enseignement de la physique-chimie et plus largement des sciences au lycée

Paris, le 12 février 2018. Alors que le ministre de l'Éducation nationale s'apprête à dévoiler la réforme du baccalauréat, la Société Française de Physique ([SFP](#)), la Société Chimique de France ([SCF](#)), l'Union des Professeurs de Physique et de Chimie ([UdPPC](#)) et l'Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques ([UPS](#)) encouragent le Ministre à porter un projet ambitieux pour l'enseignement de la physique-chimie et plus généralement des sciences au lycée.

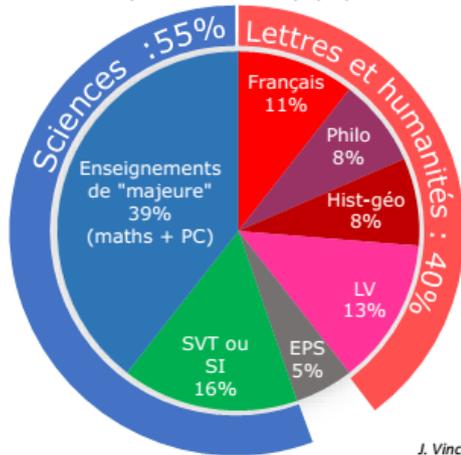
Afin de soutenir la formation des futurs scientifiques (techniciens supérieurs, ingénieurs et chercheurs), enjeu capital pour notre pays, la SFP, la SCF, l'UdPPC et l'UPS préconisent de repenser l'enseignement de la physique-chimie au lycée. Les associations soulignent par ailleurs la nécessité d'assumer plus clairement la place des sciences dans le projet de formation destiné à l'ensemble des lycéens. Pour cela,

- la classe de seconde doit permettre de construire des notions de portée générale utiles à tous les lycéens et futurs citoyens, et de leur offrir une image représentative de la physique-chimie pour affiner leur projet d'orientation. Une proposition, plus équilibrée que celle émise par Pierre Mathiot, garantissant **un temps de formation scientifique conséquent aux élèves de seconde est essentielle, en particulier en physique-chimie.**
- la mise en place d'un enseignement de « culture et démarche scientifique » pour les non scientifiques est saluée par les associations. Les élèves non scientifiques seront ainsi davantage sensibilisés aux sciences, et ce bagage minimal leur permettra de mieux comprendre les grands défis scientifiques et technologiques de notre société. Cet enseignement gagnera en efficacité s'il est assuré par des professeurs de physique-chimie et de SVT durant les deux années du cycle Terminal, sans discontinuité avec la classe de seconde.
- parce que la **physique-chimie** est une discipline de formation au raisonnement, à la modélisation et à la confrontation modèle/expérience, **les futurs parcours scientifiques du cycle Terminal devront lui permettre de retrouver une place centrale**, sans être affectée de nouveau par une baisse de dotation horaire, à rebours des réformes passées, et en laissant toute sa place à la pratique expérimentale en effectifs réduits.
- des programmes profondément rénovés permettront de renouer le lien essentiel, perdu actuellement, entre la physique-chimie et les mathématiques, et de fournir aux élèves des acquis solides pour réussir et s'épanouir dans les parcours scientifiques au-delà du baccalauréat.

Pleinement engagées dans une démarche constructive d'évolution de l'enseignement scientifique, les associations souhaitent que la réforme annoncée puisse être à la hauteur des ambitions affichées pour notre pays, afin que celui-ci puisse à nouveau former efficacement les scientifiques dont il a besoin.

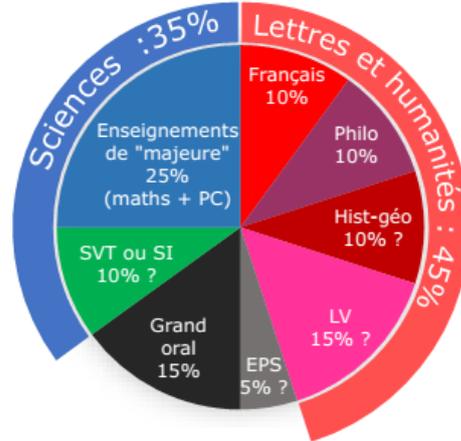
Avant réforme (Bac S)

Coefficients du bac S-SVT ou S-SI avec spécialité maths ou physique-chimie



Après réforme (Majeure Maths/PC)

Version rapport Mathiot, en estimant la répartition des « résultats du cycle terminal » (CC)



J. Vince (UdPPC), février 2018